



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59078>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-59078**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE AUTOUR DE COURSES PEDESTRES HORS STADE

Description : Le présent marché a pour objet l'organisation et la promotion d'une manifestation annuelle à vocation nationale voire internationale autour de courses pédestres hors stade au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette manifestation d'ampleur devra relier ses 2 communes phares que sont Aix-en-Provence et Marseille et favoriser le rayonnement du territoire métropolitain.

Identifiant de la procédure : f7f33e97-49f2-4eb6-bea2-66d118136a05

Identifiant interne : 72240125

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Marché en procédure adaptée sur le fondement de l'article R. 2123-1-3° du code de la commande publique relatifs aux services sociaux et autres services spécifiques. L'acheteur prévoit de négocier avec les candidats. La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre. Les offres inappropriées au sens de l'article L. 2152-4 du code de la commande publique seront éliminées. En revanche, les offres irrégulières ou inacceptables au sens des articles L. 2152-2 et L. 2152-3 du code de la commande publique seront admises à la négociation, à condition de ne pas être anormalement basses. Conformément à l'article R. 2123-5 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve toutefois le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation. Il s'agit d'un marché public de services composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens de l'article R. 2162-2 et suivants du code de

la commande publique conclu avec un opérateur économique. La partie « accord-cadre » fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est passé sans montant minimum et pour un montant maximum de 100 000 euros HT pour chaque période.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92621000 Services de promotion de manifestations sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : - La remise de la copie de sauvegarde s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous : Par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) : Métropole Aix-Marseille-Provence Direction de la Commande Publique Service des Marchés Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, 2ème étage Nord 13002 Marseille Par voie postale : Métropole Aix-Marseille-Provence Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, Rdc 13002 Marseille -Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. -Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. -Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> -Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 8.1 du Règlement de la consultation. La valeur estimée et la valeur maximale de la partie accord-cadre mentionnées aux rubriques 2.1.3 et 5.1.5 du présent avis correspondent à la première période d'exécution du marché. La valeur estimée sur la première période se décompose comme suit : partie forfaitaire : 530 000 € HT ; partie accord-cadre : 50 250 € HT. La valeur estimée du marché toutes reconductions comprises est de 1 160 500 euros HT. La valeur maximale de la partie accord-cadre du marché composite s'élève à 200 000 euros HT toutes reconductions comprises.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 580,250 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE AUTOUR DE COURSES PEDESTRES HORS STADE

Description : Le présent marché a pour objet l'organisation et la promotion d'une manifestation annuelle à vocation nationale voire internationale autour de courses pédestres hors stade au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette manifestation d'ampleur devra relier ses 2 communes phares que sont Aix-en-Provence et Marseille et favoriser le rayonnement du territoire métropolitain.

Identifiant interne : 72240125

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92621000 Services de promotion de manifestations sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79952000 Services d'organisation d'événements

Options :

Description des options : Le marché est passé pour une durée de 9 mois à compter de sa notification. Le présent marché est reconductible. Il sera reconductible une fois 12 mois par tacite reconduction. Il se terminera à l'issue des rendus demandés à l'article 5.3.15 du CCTP (bilan et éléments conçus et élaborés). La durée totale du marché ne pourra pas excéder 2 ans.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/09/2024

Durée : 2 YEAR

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 100,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacités financières

Description : Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique

Description : Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel) : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacités professionnelles et techniques :

Description : Conformément au I.- de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction du (des) sous critère(s) pondéré(s) indiqué(s) ci-dessous. - Sous-critère 1 : pondération 40 % intitulé : Adéquation de l'expérience de l'équipe dédiée à l'exécution des prestations. - Sous-critère 2 : pondération : 30% intitulé : Pertinence et qualité du concept de la manifestation proposée. - Sous-critère 3 : pondération : 30 % intitulé : Pertinence et qualité de l'organisation mise en place pour l'exécution des prestations.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard de la somme issue : - De la décomposition du prix global et forfaitaire et du montant indiqué dans l'acte d'engagement - et du détail quantitatif estimatif et du bordereau des prix unitaires.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508345&orgAcronyme=t5y>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=508345&orgAcronyme=t5y>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 19/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 20/06/2024 à 10:00

Lieu : DISTANCIEL

Informations complémentaires : Date et heure données à titre indicatif. Séance non publique

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Voir RC

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de région PACA Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Département : 13

Adresse postale : 22/24 rue Breteuil 31 rue JeanFrançois Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Marseille

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33491134813

Télécopieur : +33491811387

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Département : 13

Adresse postale : 58 BD CHARLES LIVON

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Métropole Aix-Marseille-Provence

Adresse électronique : commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0488788828

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Préfecture de région PACA Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Département : 13

Adresse postale : Place Félix Baret CS 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Préfecture de région PACA Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354000

Adresse internet : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c0072abb-8294-47af-83a6-18b8e1db6474 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 22/05/2024 à 12:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2024